

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2014

Excusées : Mmes Yvette Brun et Monique Goutille. Mme Brun donne procuration à Mme Chantal Paire.

Présentation du Site de proximité

Corinne Gayte, responsable du site de proximité basé à Saint-Just-en-Chevalet, est venue présenter à l'ensemble du conseil municipal la structure créée en 2002, ses objectifs et son périmètre d'intervention actuel. Ce lieu ressource s'adresse aux particuliers, associations, entreprises et collectivités. Ses missions, gratuites, portent sur l'emploi, la création et reprises d'entreprises ou encore la détection de nouvelles activités. Chaque année, ce sont en moyenne 300 accompagnements par an, 40 retours à l'emploi, 60 emplois créés et 12 à 15 activités créées reprises. Le Conseil municipal décide de se rapprocher de ce service pour engager la démarche de recrutement de deux contrats d'insertion.

I - Rythmes scolaires

Suite au conseil d'école du 30 mai, les nouveaux rythmes scolaires, avec horaires et organisation des NAP –Nouvelles Activités Périscolaires- sont validés pour la rentrée scolaire 2014-2015. Les activités seront donc regroupées sur 3 fois 1 heure. La semaine sera organisée ainsi :

- lundi, mardi, jeudi 8 h 30 - 11 h 45 et 13 h 30 - 15 h 30, puis 15 mn de «récréation/liaison» et 1 h d'activité,
- le mercredi 9 h à 12 h, puis garderie de 30 mn.
- Le vendredi reste en périscolaire, le centre de loisirs prenant en charge les enfants à 15 h 30. Une réunion de présentation du projet aux familles est prévue le vendredi 13 juin.

Si un Projet Educatif de Territoire (PEDT) est établi, il devra être transmis avant le 30 juin à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

II – Rapport des commissions fleurissement et Bâtiments

- Marie-Claude Champromis commente les réunions de la commission Environnement-Fleurissement des 17 et 24 avril et 5 mai. La commune est inscrite au concours départemental des villages fleuris. Mme Champromis fait le point des actions planifiées (réaménagement du rond point du cimetière, nouveaux massifs, fleurissement du mur de la propriété Brun, fabrication de l'hôtel à insectes,)

- Chantal Paire résume les interventions sur bâtiments communaux. L'évier de la salle municipale sera changé prochainement par M. Puvilland. M. Pouzerat doit intervenir pour la mise en sécurité de l'ouverture des fenêtres. Il reste également à étudier des devis pour des rideaux, stores ou volets roulants.

Un rendez vous est pris avec M. Biosset pour mettre en sécurité le coffret vers la salle ERA (projecteur extérieur) et à la salle ERA car il manque une rampe d'éclairage. Priorité sera donnée pour éliminer les points défaillants émis par les contrôles de sécurité.

La friteuse des associations, apparemment plus aux normes, devra être contrôlée.

Il est signalé que le tableau d'affichage de l'école est de nouveau hors service. Il est prévu de le remplacer pour la nouvelle rentrée scolaire

III – Visite des lagunes

Suite à une plainte de M. Moncorger pour un problème de clôture bordant les lagunes du temple, une rencontre a eu lieu avec M. Bouchet de la Roannaise de l'Eau, M. Bessey et l'administré. A l'issue de cette réunion, il est décidé de combler le fossé existant et de le refaire moins profond en récupérant la terre vers le dépôt.

Pour la lagune du Fultière, il est prévu le changement du filtre et la vérification du système.

Carole Berland –Roannaise de l'Eau- a rencontré le 3 juin le Maire et des élus pour évoquer divers problèmes d'assainissement aux lieux ci-après : chemin du Platane, Route Nationale 7, la Croix-Rampart, etc. Il conviendrait d'adresser un courrier à M. Fréchet pour la future implantation de la MARPA.

IV - Enveloppe cantonale de solidarité 2014

Une demande de subvention au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité 2014 sera transmise aux services du Conseil Général de la Loire. Elle aidera à financer l'acquisition de nouveaux biens pour les services municipaux (véhicule léger, remorque, pneus, barrières tournantes de protection) ainsi que des travaux complémentaires à la salle municipale (stores, renfort porte, nouvel évier), le tout évalué à une somme hors taxes de 19 140,20 €.

V – Chauffage Groupe Scolaire

Une étude doit être complétée à celle réalisée par les services du SIEL pour voir si le changement de la chaudière de l'école ne serait pas suffisant. Nous allons rencontrer prochainement des spécialistes dont M. Matras qui connaît déjà l'école (Agrandissement du groupe scolaire avec l'entreprise Desbenoit)

VI- Eglise – Restauration des corniches et vitrail (Programme COCA)

La seconde phase de restauration de l'église portant sur la restauration des corniches et vitrail est lancée. Le cabinet d'architecture remettra le dossier de consultation des entreprises –DCE- en mairie le 4 juillet comprenant 2 lots, maçonnerie-zinguerie et serrurerie, pour lancement du marché public. M. Buchet fournira également des variantes pour la mise en sécurité des vitraux par le même système de vitres et grilles.

VII- Terrain de Football

Une subvention de 42 372 € au titre de la DETR – 1^{ère} tranche - programme 2011 a été attribuée à la commune pour la réalisation du terrain de football. Or, l'arrêté de notification en date du 30 mai 2011 précise « *si l'opération n'est pas achevée dans un délai de 4 ans à compter de la date du début d'exécution, elle sera considérée comme terminée.* Il est donc décidé de solliciter auprès des services de l'Etat, et comme le prévoit ce même arrêté, un report du délai d'exécution

M. le Maire projette de rencontrer Me Suchet pour connaître l'avancement des signatures avec les propriétaires. Si la concertation est toujours infructueuse, il faudra envisager d'engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

VIII – Vente cartes postales

Une nouvelle convention établie avec l'Office du Tourisme de Roannais Agglomération pour la vente de cartes postales au bureau de poste local est approuvée par l'assemblée. Afin d'encaisser le produit des ventes –0,70 € par carte au format « Côte Roannaise », le conseil municipal décide l'extension de la régie de recettes créée pour les droits de place et les ventes occasionnelles de livres à la médiathèque, en ajoutant les ventes de cartes postales et les nuitées au gîte pour pèlerins.

IX – Commission d'appel d'offres

A la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. L'élection doit avoir lieu à bulletin secret et il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

A l'issue du vote, sont nommés titulaires, Chantal Paire (14 voix), Gabriel Pommier (14 voix), Natalia Ochonska (4 voix), et suppléants, Pierre-Yves Lassaingne (14 voix) François Lassaingne (14 voix), Alain Bletterie (4 voix)

X- Désignation d'un membre pour la commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH)

A la suite des élections municipales de mars 2014, la Commission Intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH) est constituée, outre des représentants d'associations de personnes handicapées et d'organismes associés, d'un représentant de chaque commune. Se présentent à cette candidature Mmes Lillia Zamo et Jacqueline Avenel. Après un vote à bulletin secret, Mme Lillia Zamo (14 voix) est élue pour représenter la Commune au sein de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des personnes handicapées (CIAPH) de Roannais Agglomération

XI – Démarche recrutement CUI

Deux agents en contrats aidés doivent être recrutés en août

- 1 agent polyvalent d'entretien chargé principalement du nettoyage des locaux municipaux et de l'aide au service de restauration scolaire,
- 1 agent d'entretien et assistant d'animation périscolaire chargé du nettoyage des locaux municipaux et de l'aide au service de restauration scolaire, et amené ponctuellement à assister l'animateur des nouvelles activités périscolaires (NAP).

Il sera demandé au site de proximité d'accompagner la commune dans sa recherche de candidats éligibles au CUI.

XII – Associations Locales

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de partenariat établie il y a 4 ans au profit des écoles de sport tennis, football, basket. Elle est reconduite dans les mêmes conditions pour la saison 2013-2014. Après discussion, il est décidé de verser aux associations concernées les sommes inscrites au Budget Primitif 2014, à savoir pour le basket-club 2 200 €, pour l'Union Sportive Filerin Football 1 100 € et pour le Tennis-club 700 €. Une rencontre avec les associations concernées sera programmée afin de réviser cette charte pour les années suivantes.

XIII Questions diverses

*Organisation Tour de l'Avenir le 26 août.

Jacqueline Avenel présente la 51^{ème} édition du Tour de l'Avenir, compétition cycliste considérée comme le Tour de France des jeunes coureurs de moins de 23 ans, qui reliera du 23 au 30 août prochain l'Auvergne aux Alpes en passant par la Bourgogne. Le mardi 26 août, la troisième étape de cette compétition partira de Montrond-les-Bains et traversera notre commune aux environs de 14 h 40 – 14 h 50 pour rejoindre la ville de Paray-le-Monial. Une zone de ravitaillement est prévue à hauteur du dépôt communal de matériaux, sur la Route Départementale 18, en direction de Saint-Germain-Lespinnasse. M. Bessey doit rencontrer les associations et commerçants pour animer le village lors du passage des coureurs.

***Récompense aux sportifs**

L'équipe 2 féminine managée par Gérard Hlocko et composée de 10 joueuses a obtenu la saison dernière le titre de « Championne de la Loire 2012-2013 DF 3 » pour la troisième année consécutive. Le conseil municipal confirme l'engagement pris lors des vœux aux associations le 5 janvier 2014, à savoir offrir à titre de récompense, un repas à l'auberge « les Sens'Ciel » pour un montant total de 360 euros.

*** Point sur les Points d'Apport Volontaire (PAV)**

M. Bessey a rencontré le responsable de Roannais Agglomération, M. Bennecy. Les PAV situés près des jeux de boules seront repoussés vers la haie pour éviter les dépôts sauvages. Le PAV situé dans la zone du temple a recueilli 8 matelas ! Un 3^{ème} PAV sera mis en place vers le cimetière. Le PAV situé à proximité de la salle municipale a été déplacé entre le groupe scolaire et la salle ERA à titre expérimental.

*Concernant l'arrêt de bus scolaire situé à la Croix-Rampart, il est prévu la mise en place de la signalétique –marquage de chaussée par zébrure, comblage de fossé, point lumineux-, et de rencontrer M. Coiffet de Roannais Agglomération pour suite à donner.

*Le Maire signale l'entrée dans les commissions « Voirie » de Jean-Paul Danière et « Bâtiments » de Jean-Louis Ney.

*Une plainte a été déposée à la gendarmerie pour dégradation sur les vitres de l'école.